

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1956)
Heft: 1

Artikel: Le commerce extérieur de la Suisse et les textiles en 1955
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-791845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE

ET LES TEXTILES EN 1955

Comme nous le faisons régulièrement dans notre numéro 1, nous donnons ici quelques chiffres concernant le commerce extérieur suisse pendant l'année écoulée, en considérant plus particulièrement les branches textiles.

L'augmentation du commerce extérieur suisse en 1955 porte la marque de la situation économique favorable. Les importations ont progressé de 10 % sur le chiffre de 1954 ; quant aux exportations, elles ont augmenté de 6,7 % en quantité et de 5,2 % en valeur. La balance commerciale s'établit donc comme suit :

	1938	1948	1954	1955
Importations totales (en millions de fr. s.)	1606,9	4998,9	5591,6	6401,2
Exportations totales (en millions de fr. s.)	1316,6	3434,6	5271,5	5622,2

Les importations ayant plus fortement augmenté que les exportations, le solde passif s'est fortement accru et a passé de 320 (pour 1954) à 779 millions de francs suisses. Il est toutefois permis de penser que ce déficit est compensé par le produit des différents services et des capitaux dans le trafic de la Suisse avec l'étranger.

L'exportation des textiles, elle aussi, a de nouveau dépassé, en 1955, les chiffres précédents. Sa valeur totale (y compris les tresses pour la chapellerie et les tissus élastiques) a été de 902 millions de francs, dépassant de 6 % celle de l'année précédente. En valeur, la proportion des textiles dans l'exportation suisse a été, comme en 1954, de 16 %.

L'atmosphère réservée qui, malgré ces résultats favorables, règne dans les milieux suisses des textiles est due en partie à des changements de structure du marché. Il y a principalement lieu de relever que les exportations de tissus n'ont pas progressé, alors que celles de filés, en fibres naturelles et surtout artificielles, ont augmenté de 20 % depuis l'année précédente, passant ainsi à 194 millions de francs. L'industrie de l'habillement et celle de la broderie ont aussi marqué un progrès avec des valeurs d'exportation de 99 millions et respectivement 119 millions de francs.

Les valeurs d'exportation ont été élevées par l'usage accru de fibres synthétiques qui sont plus chères que les fibres naturelles. Ce facteur a joué également un rôle dans l'industrie de la broderie, par suite de l'usage plus considérable que l'on y fait de tissus de fond en nylon. Dans l'exportation de tissus en soie et en fibres artificielles et synthétiques, dont la valeur a été de 98,6 millions de francs, l'importance des tissus de nylon et autres fibres synthétiques de haute valeur relative s'est accrue au détriment des tissus de rayonne. On peut mentionner finalement, à côté de divers autres facteurs, la diminution constante de la valeur moyenne des commandes, due à la rapidité des changements de mode et à la forte concurrence en matière de prix et de délais de livraison. Il en

résulte une augmentation des frais de production aussi bien que du travail nécessaire pour conclure des affaires.

Ces faits expliquent que, malgré les chiffres favorables des exportations suisses de textiles, l'atmosphère reste quelque peu réservée.

EXPORTATION SUISSE DES PRINCIPAUX PRODUITS TEXTILES

	En millions de francs suisses		
	1938	1954	1955
Fils de coton	23,6	48,6	55,9
Tissus de coton	58,9	172,1 *	170,9
Broderies	26,1	112,5 *	118,5
Schappe	4,1	8,5 *	9,3
Fils de fibres artificielles	20,2	78,6	100,8
Tissus de soie naturelle et artificielle	30,7	97,3	98,6
Rubans de soie naturelle et artificielle	5,8	12,2	11,9
Fils de laine	2,0	26,0 *	28,1
Tissus de laine	3,2	32,4 *	36,2
Bonneterie et articles en tricot	8,0	40,5	40,6
Confection	11,7	54,5 *	58,7
Tresses pour chapeaux	13,6	35,2	33,4
Chaussures	19,3	34,1	37,0

Les chiffres ci-dessus émanent d'une source officielle. Ceux qui sont suivis d'un astérisque dans la colonne de 1954 diffèrent des chiffres de 1954 publiés l'an passé dans cette rubrique, provenant de la même source. Les différences sont dues à des rectifications opérées dans le courant de l'année.

Il est nécessaire d'ajouter ici que la Suisse, qui a toujours pratiqué la politique de la porte ouverte, est un partenaire commercial intéressant, dont les importations totales dépassent généralement en valeur les exportations (voir plus haut). Dans les textiles, en particulier, l'importation ne porte pas uniquement sur les matières premières mais également sur les produits terminés. Les achats suisses de tissus, par exemple, ont augmenté au cours des deux dernières années et ont passé de 55 millions de francs suisses en 1953 (tissus de coton 30,9 ; tissus de soie, rayonne et fibranne 24,1) à 73,9 en 1954 (42,2 et 31,7) et à 84,1 en 1955 (43 et 41,1). Quant aux articles d'habillement de tous genres (chaussures non comprises), la Suisse en importe encore à peu près autant qu'elle en exporte. En effet, si l'exportation a passé de 85 à 88 millions de francs suisses de 1954 à 1955, l'importation, en revanche, a été pour les mêmes années de 81 respectivement de 95 millions de francs suisses.